Service des affaires juridiques de l'UTBM : saj@utbm.fr

Arrêté n° 261011FC

Arrêté portant sur l'admission des candidats à la formation DU ERGONOMIE « Amélioration du bien-être physique et mental par la démarche ergonomique » de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard par la voie de la VAP

Le directeur

Vu l'article L. 712-2 du Code de l'Education
Vu l'arrêté ministériel du 31 juillet 2026 portant nomination du directeur de l'UTBM,
Vu le décret n°2018-1189 du 19 décembre 2018 relatif aux universités de technologie et modifiants le code de l'éducation ;

Vu le Décret n° 2013-756 du 19 août 2013 relatif aux dispositions réglementaires des livres VI et VII du code de l'éducation (Création des articles D 613 -30 à D 613 – 50 relatifs à la VAP)
Vu la validation de la procédure VAP par le Conseil d'administration du 13 mai 2022

Vu les statuts de l'établissement ;
Vu le règlement intérieur de l'établissement.

Arrête

Article premier

Le jury de validation des Acquis professionnels pour la formation Diplôme d'Université Ergonomie (*session 2027/2028*) se réunira une ou plusieurs fois par mois à la suite des analyses de dossier de candidature et sera composé comme suit :

Président du Jury

Nicolas BERT	Enseignant-chercheur en Ergonomie Cognitive, EDIM-ERCOS, Responsable pédagogique de la formation

Membres du Jury

Morad MAHDJOUB	MCF-HDR Enseignant-chercheur, Pôle Mobilités et transport du futur ELLIAD-ERCOS
Mohsen ZARE MAHMOUDABABI	MCF-HDR en Ergonomie et Conception ELLIAD-ERCOS
Corinne MIRABEL	Enseignante - Pôle Humanités, Direction des Relations Entreprises
Samuel-Gaston AMET	Responsable Partenariats entreprises et formation continue, DRE-UTBM

Article 2 : Transmission, Publication et Exécution

La directrice générale des services de l'UTBM est chargée de l'exécution du présent arrêté ainsi que de sa transmission au Recteur de région académique Bourgogne-Franche-Comté, Chancelier des universités.

Après transmission, le présent arrêté sera publié sur le site internet l'UTBM et sur son portail d'information interne.

Sevenans, le 26/10/2026

Abdellatif MIRAOUI,
Directeur de l'UTBM